



Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Avis vous est donné par la soussignée qu'il y aura une **assemblée ordinaire** du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, **le lundi 3 juillet 2023**, à compter de **19 h**, au Centre d'Interprétation du cerf de Virginie.

Vous êtes prié d'y participer.

Jodane Courchesne
Directrice générale
Greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des comptes et procès-verbaux

- 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 juin 2023 ®
- 2.2 Adoption des comptes payés et à payer de la période. ®

3. Parole au public et période de questions.

- 3.1

4. Administration

- 4.1 Adoption du Règlement numéro 329-23 : Règlement relatif aux ventes de garage
- 4.2 Embauche de la préposée au Centre d'interprétation du cerf de Virginie
- 4.3 Modification du Site web
- 4.4 Abonnement CANVA
- 4.5 Formations ADMQ
- 4.6 Entretien ménager – Bureau municipal

5. Incendie et sécurité publique

- 5.1 Démission pompier – Brad Marga
- 5.2 Octroie de contrat - Échangeur d'air
- 5.3 Adoption de la régie des pompiers

- 6. Travaux publics**
 - 6.1 Adoption du plan d'ingénieurs

- 7. Hygiène du milieu & environnement**
 - 7.1

- 8. Urbanisme et développement économique/touristique**
 - 8.1 Tarifs – Station de lavage de bateaux

- 9. Loisirs, culture et bibliothèque**

- 10. Responsabilité sociale**
 - 10.1

- 11. Varia, correspondances & autres**
 - 11.1

- 12. Parole au public et période de questions**

- 13. Levée de l'assemblée**